



Vivre à Lannédern

317 habitants
1200 hectares

N°36
Octobre 2019

www.lannedern.bzh



EDITO : L'école communale

Notre école communale, construite en 1883, a ouvert ses portes en septembre 1884. A cette époque, la mixité n'existait pas, il y avait l'école des garçons (3 classes) côté cour actuelle et l'école des filles (1 classe) côté maison Goacolou car la plupart des filles était scolarisée à l'école des sœurs.

Quelques travaux d'entretien et de peinture ont été effectués depuis 1884. La cantine a été entièrement rénovée sous la houlette du maire M. PIRCHE, ainsi que le préau ouvert.

Mais depuis 135 ans, rien de significatif n'a été entrepris pour améliorer, agencer les classes, isoler le bâtiment et faire des économies d'énergie. Il fallait donc agir ou laisser se dégrader de plus en plus notre école.

L'équipe municipale a longuement débattu avant de lancer le programme de rénovation dont la mise en œuvre a été menée par le cabinet 3 Architectes de Carhaix.

Après une année scolaire passée dans des classes modulaires avec des conditions très difficiles (nous remercions les enseignantes, les élus et le personnel communal), la rentrée de septembre s'est déroulée dans l'école rénovée. La présence d'élus

supra-communaux lors de son inauguration témoigne que le travail accompli était nécessaire.



Quel enchantement lorsque nous ouvrons les portes ! Quelle luminosité, quel espace conçu pour le bien-être de tous !

Cette superbe rénovation qui allie beauté, fonctionnalité et économie d'énergie nous ravit et nous conforte dans notre prise de décision de rénovation de ce bâtiment majeur du patrimoine communal.

Souhaitons que notre magnifique école communale connaisse pendant de longues années encore les cris et les rires de nos enfants.....

Marie-Claire CARIOU, Adjointe

Sports et Loisirs

L'association « Sports et Loisirs Brasparts » a été créée en 1976. C'est à la fin des années 90 à la demande de quelques personnes de Lannédern, que des cours seront dispensés sur la commune.

En 2004, elle prendra le nom de « Sports et Loisirs Brasparts-Lannédern ».

Elle est affiliée à la Fédération Française Sports Pour Tous. L'objectif principal de cette fédération, du comité 29 et des associations affiliées est de rendre accessible à tous, la pratique d'une activité physique qui est source de bonne santé et bien-être moral, sans esprit de compétition.

Chaque **jeudi soir de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente de LANNEDERN**, les adhérents qui viennent de Lannédern et des communes voisines se retrouvent pour une heure de gymnastique d'entretien animée par Yvonne Quimerc'h animatrice diplômée CQP ALS (certificat de qualification professionnelle animateur de loisirs sportifs).



Les cours commencent par un échauffement pour préparer les muscles et les articulations, puis le corps de séance est dédié au travail de coordination, équilibre, mémoire, renforcement musculaire, souplesse articulaire, avec ou sans matériel, pour se

terminer par des étirements et de la relaxation, le tout en musique et dans la bonne humeur.

Les cours sont ouverts à tous sans limite d'âges. Tout le matériel est fourni.

Il est aussi possible de se rendre aux cours qui se déroulent le jeudi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Brasparts.

Des randonnées pédestres une fois par mois le dimanche après-midi sont une autre activité proposée.

La cotisation pour la saison qui s'élève à 50€, permet de participer aux 2 cours de gymnastique et aux randonnées, ou 10€ pour les randonnées seules.

Une randonnée ouverte à tous adhérents et non adhérents clôture la saison le dernier vendredi du mois de Juin.

L'association est présente chaque année lors du Téléthon de Brasparts en proposant une randonnée, cette année elle se déroulera le samedi 07 décembre.

Infos pratiques :

- Cours à Lannédern

le jeudi de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente.

- Cours à Brasparts

le jeudi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes.

Si vous partagez nos valeurs, à savoir pratiquer une activité physique dans un esprit de partage, convivialité, solidarité, respect et sécurité, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Yvonne Quimerc'h, animatrice

Arrée Lecture vous attend.....

Notre bibliothèque 2 Rue de la Vieille Ecole à Lannédern (près de l'église) est ouverte tous **les mercredis et tous les samedis de 10 h à 12h.**

Le mois dernier (comme à chaque trimestre) nous avons fait provision à la médiathèque

départementale de Plonévez du Faou de 200 nouveaux livres : romans, policiers, documentations, biographies, BD adultes, CD pour les grands et pour les petits : albums, petits romans, documentations, BD.... qui s'ajoutent à nos 2000 ouvrages en rayons.

Nous les prêtons aux enfants de l'école qui viennent avec leur enseignant(e) environ une fois par mois pour choisir un livre ... les écoliers ne pouvant emprunter ce jour-là qu'un seul livre ont la possibilité - en s'inscrivant dans les heures d'ouverture - de venir à titre individuel (avec un parent) pour emprunter 5 ouvrages au choix pour une durée maximale de deux mois. C'est gratuit pour eux.

GRATUIT POUR LES ENFANTS JUSQU'À 18 ANS

Cette décision a été prise lors de notre Assemblée générale le mois dernier... ainsi que le maintien à **10 € pour l'année pour la cotisation adulte** donnant droit (comme pour les enfants) à 5 ouvrages pour deux mois maximum... mais on peut venir toutes les semaines !!!

Notre association propose également un « atelier d'écriture »... enfin plutôt des « jeux d'écriture » animés dans la bonne humeur par une professionnelle qui nous fait profiter de son art. Il s'agit d'écrire individuellement une succession de

petits textes à partir d'un mot, d'une image, d'une réflexion... Chacun restant libre de le lire à voix haute et de le donner pour nos « archives » ou de le garder ; ça se passe **environ une fois par mois** le samedi de 10 h à 12 h à la salle polyvalente de Lannédern : dates de nos deux prochaines rencontres : samedi 16 novembre et samedi 21 décembre... s'inscrire sur notre site par courrier postal ou arree.lecture@gmail.com

Nous continuons, également, à intervenir à la demande **auprès des enfants de la MAM** pour des histoires, des comptines, des chansons, des jeux de mains...

Notre association est toujours heureuse de ses **relations et rencontres avec les Britanniques** du secteur... rencontres ouvertes gratuitement à tous.

L'abonnement de 10€ par an permet de participer pour l'année à toutes ces activités.

VOUS ETES CORDIALEMENT ATTENDUS

[Les bénévoles de l'association Arrée lecture](#)

Elections municipales 2020

Elles auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Désormais, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles toute l'année mais pour pouvoir participer à un scrutin, il faut être inscrit avant le sixième vendredi précédent le scrutin. Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, il faut s'inscrire pour le vendredi 7 février à minuit dernier délai. Des dérogations existent, par exemple pour les personnes récemment mutées dans le cadre professionnel ou encore celles ayant recouvré leur droit de vote par décision de justice. Dans ce cas,

l'inscription est possible jusqu'à 10 jours avant le scrutin des municipales de mars, soit le 5 mars à minuit. Les demandes d'inscription peuvent être faites en ligne via le site : service-public.fr ou en mairie. L'envoi par courrier à la mairie est aussi possible, dans ce cas il faut transmettre une demande accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du formulaire d'inscription [cerfa n°12669*02](#) téléchargeable sur le site www.service-public.fr

[Nora Toumi, Secrétaire](#)

Mutuelle communale

Les élus ont décidé d'offrir l'opportunité d'adhérer à une mutuelle communale. La mise en place de ce dispositif ne coûtera rien à la commune et bénéficiera principalement aux personnes exclues du dispositif de complémentaire santé obligatoire : artisans, commerçants, retraités, demandeurs d'emplois, étudiants, jeunes en

difficulté d'insertion. Afin de s'engager dans un processus de négociation avec différentes mutuelles, il y lieu de recenser les besoins. Merci de bien vouloir vous manifester en mairie si vous êtes intéressés à adhérer à ce dispositif. Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site suivant :

www.lamutuellecommunale.com

Projet immobilier

Vous avez le projet d'acheter un logement et vous souhaitez faire le bon choix en matière de performance et de confort pour ne pas voir exploser vos futures factures d'énergie. Avant de faire une proposition, prenez le temps de bien examiner sa situation, son environnement et son organisation. Par exemple, un critère important concerne vos dépenses en carburants, il est donc important de bien évaluer sa distance entre votre travail, les écoles et votre futur logement. Ensuite, prenez le temps d'analyser son implantation et son orientation. Un bâtiment dont les ouvertures sont majoritairement orientées au sud, protégé du vent du nord par des arbres persistants ou le relief et sans ombre portée sur la façade en hiver consommera moins de chauffage et vous permettra éventuellement d'installer des capteurs solaires thermiques ou photovoltaïques. Enfin, analyser la disposition des pièces. Si le logement est compact, dispose d'espaces tampons entre les façades exposées au nord et les pièces chauffées et s'il dispose d'espaces de vie exposés au sud, les déperditions seront limitées et le logement sera plus

agréable à vivre. Ces points sont difficilement modifiables lors de travaux, veillez donc à bien les analyser avant toute proposition.

L'isolation, le chauffage ou la ventilation auront également bien sûr un impact important sur votre confort et vos factures mais la plupart du temps, des travaux peuvent remédier aux manques. Il est également possible de bénéficier d'aides financières pour ces travaux.

N'hésitez pas à contacter ou rencontrer les conseillers d'Ener'gence pour faire le point sur votre projet.

Ener'gence - Agence Energie-Climat du Pays de Brest - Conseils neutres et gratuits - 02 98 33 20 09

A **Châteaulin**, rencontrez un conseiller énergie **gratuitement** tous les 3^e lundis du mois de 9h00 à 12h00 dans les locaux de la Maison de l'Emploi, 33 quai Alba

A **Pleyben**, tous les troisième lundis du mois de 14h à 17h dans la salle du Patrimoine, 11 place Charles de Gaulle

A **Brest**, rencontrez un conseiller énergie **gratuitement du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30** au 9, rue Duquesne (en face des impôts)

Informations diverses

Relevé compteurs d'eau

La campagne aura lieu du lundi 4 vendredi 15 novembre. Merci de bien vouloir libérer l'accès au compteur pour faciliter le travail de l'agent communal.

Ordures ménagères

La collecte des déchets ménagers a lieu à présent tous les 15 jours, le mercredi. Prochaines dates : 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre. Contact CCPCP au 02 98 73 04 26

Emploi : la marine recrute

Des emplois sont à pourvoir pour les 17-26 ans

CIRFA MARINE de Brest

8 bis, rue Colbert - CC34

29200 Brest Cedex 9

Tél : 02 98 22 15 31

www.etremarin.fr

📅 Agenda :

- 📅 11 novembre 2019 : commémoration de l'Armistice
- 📅 4 janvier 2020 : vœux du maire
- 📅 Concours de belote : 26 octobre, 9 novembre, 7 décembre, 11 janvier, 8 février et 7 mars
- 📅 15 mars 2020 : 1^{er} tour des élections municipales
- 📅 22 mars 2020 : 2^{ème} tour des élections municipales

📞 En cas de besoin vous pouvez joindre :

- 📞 **POULIQUEN G.** - Maire **02 98 26 45 20 — 06 77 83 60 67**
- 📞 **CARIOU M. C.** - Adjointe **02 98 26 41 40**
- 📞 **CLOST J. M.** - Adjoint **02 98 26 42 26 — 06 16 77 57 53**

📞 Téléphone utile :

- 📞 Mairie – Poste **02 98 26 40 56**
- 📞 Salle communale **02 98 26 43 09**
- 📞 Ecole **02 98 26 43 02**
- 📞 M.A.M **09 73 52 89 29**
- 📞 Déchetterie **02 98 26 67 53**
- 📞 C.C.P.C.P **02 98 16 14 00**

- 📞 Service des eaux **02 98 26 45 49**
- 📞 Prêtre **02 98 26 60 11**
- 📞 ADMR **02 98 81 46 38**
- 📞 SAMU 15
- 📞 Gendarmerie 17
- 📞 Pompiers : **18** (fixe) ou **112** (mobile)

